

Belle randonnée alternant paysages forestiers et pâturages. Montée régulière et jolis points de vue sur les plateaux et vallées environnantes.

Chiens tenus en laisse obligatoirement, et interdits du 01/06 au 30/10. A éviter par jour de grand vent et de brouillard. Vous êtes sur un Espace naturel sensible, veuillez garder les bouchons aux bâtons pour ne pas détériorer l'emprise des sentiers. Zone d'estive (période estivale) : refermer les portillons et présence de chiens de protection.

DESCRIPTIF PAS-A-PAS

- 1 Du parking de la station de **Font d'Urle (alt. 1436m)**, se diriger vers les chalets d'habitation en suivant la direction **Chaud Clapier**. Au nord du village, quitter le goudron et s'engager sur un chemin qui descend dans un vallon jusqu'au **Téléski du Lapiaz (alt. 1378m)**.
- 2 Prendre à droite et rejoindre la D76 au niveau des bâtiments de la station de **Chaud Clapier (alt. 1417m)**.
- 3 Remonter la route à droite en direction de la **Prairie de la Chau**. Au croisement, continuer sur la D76.
- 4 La quitter après 150m pour s'engager à droite sur un chemin parallèle à la route, en direction du **Col de la Chau**. Le chemin ne tarde pas à déboucher sur la **Prairie de la Chau (alt. 1325m)**.
- 5 Au croisement, prendre à droite en direction du **Col de Font Payanne**. Le chemin principal s'élève en forêt.
- 6 A l'épingle, continuer sur la piste à gauche. Après la 2ème épingle, la piste continue en balcon (points de vue sur la vallée de Vassieux-en-Vercors, deux aires aménagées proposent une découverte paysagère des environs). Atteindre le croisement des **Gagères (alt. 1450m)**. A 50 m, panorama donnant sur la vallée de Quint et les Rochers de Pêteloup au nord.
- 7 Quitter la piste et prendre à droite le GR93 en direction du **Pot de la Croix**. Dans la forêt le dénivelé s'accroît et le sentier débouche sur les pelouses du plateau de la Gagère. De là, possibilité de monter au sommet du Puy de la Gagère pour profiter d'un superbe panorama à 360° (10 mn A/R). Continuer à suivre le sentier sur les pelouses jusqu'au **Pot de la Croix (alt. 1544m)**.
- 8 Poursuivre sur le plateau en direction de **Font d'Urle**.
- 9 Retrouver la route et prendre à gauche pour rejoindre le point de départ.

L'ENS de Font d'Urle

Le plateau de Font d'Urle, propriété du département de la Drôme depuis 1954, est géré en tant qu'Espace Naturel Sensible (ENS). Les ENS sont des sites fragiles ou remarquables sur lesquels le Département met en place des mesures durables de gestion, de préservation et d'accueil du public.

Pastoralisme et chien de protection

La proximité de zones de pastoralisme et de grandes étendues de forêt favorisent le retour naturel du loup (canis lupus). Le loup est une espèce protégée en Europe. Il se nourrit de bêtes sauvages mais peut également s'attaquer aux troupeaux. Sa présence influe donc directement sur le pastoralisme, obligeant les bergers à adopter des mesures de protection, dont la présence de chiens de protection.

A leur approche il convient de rester calme, silencieux et de contourner largement les animaux. En respectant le travail des bergers et des chiens, vous aidez à protéger les troupeaux et contribuez à la gestion durable du site.

Réalisation : Département de la Drôme - Service ESN - 092228 / Textes : Département de la Drôme - Service ESN. © photo : C. Miras - Département de la Drôme



VERCORS DRÔME

PUY DE LA GAGÈRE



-  Bouvante
-  12.4 km
-  470 m
-  5h

Peu difficile

LES BONS PLANS A PIED

Office de tourisme Vercors-Drôme
04.75.48.22.54
vercors-drome.com



 112



Partir avec la carte IGN est vivement recommandé. Prévoir eau et nourriture et des vêtements adaptés à la marche. Prévoir sa sortie en fonction de son niveau et de la météo.



Départ : Hôtel des Dryades

Effort :



Peu difficile

Technicité :



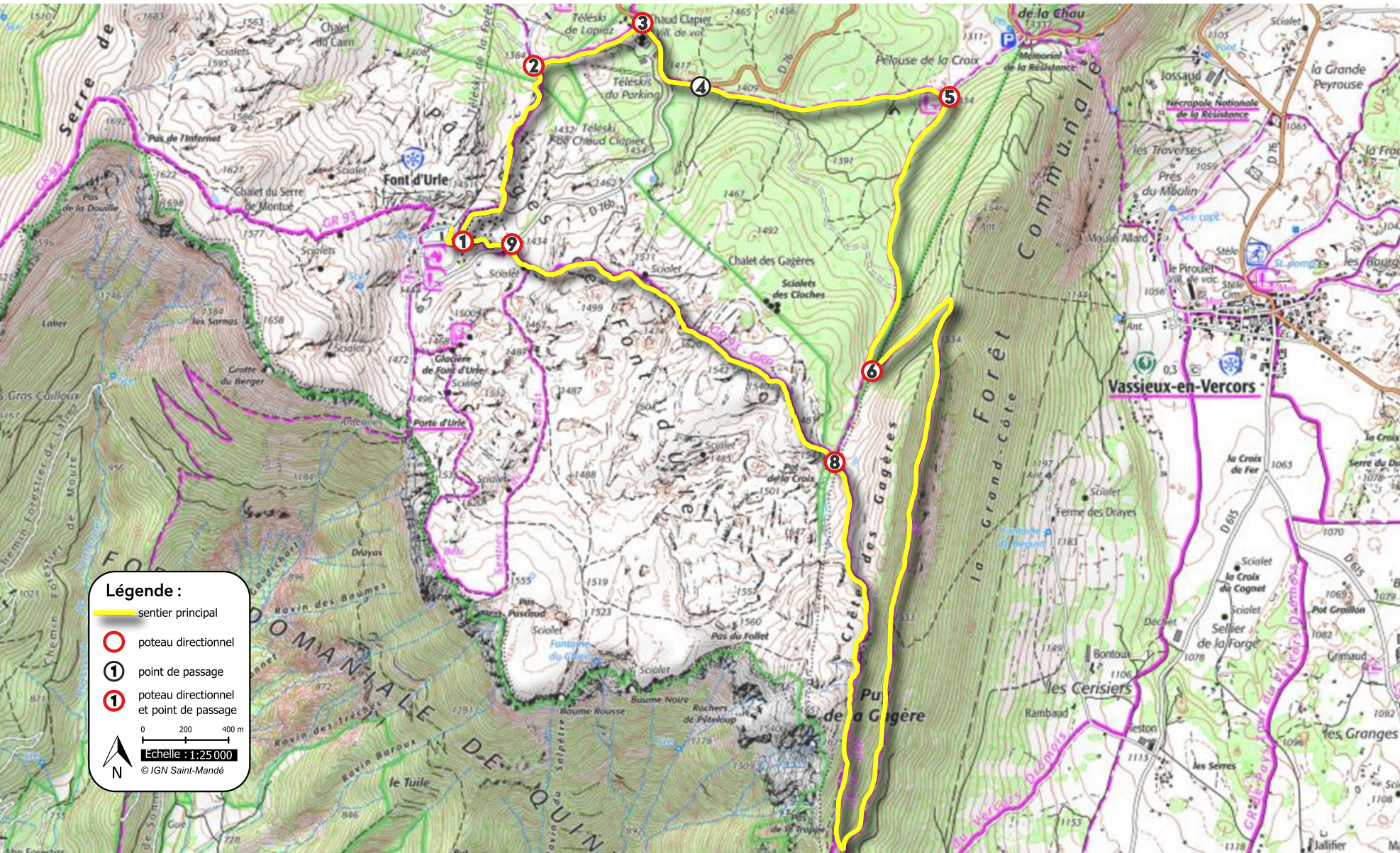
Peu difficile

Risque :




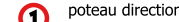


Peu difficile

Balissage :



Légende :

-  sentier principal
-  poteau directionnel
-  point de passage
-  poteau directionnel et point de passage

0 200 400 m

Echelle : 1:25 000

© IGN Saint-Mandé